

REVUE NUMISMATIQUE

# OMNI

REVISTA NUMISMÁTICA

[www.omni.wikimoneda.com](http://www.omni.wikimoneda.com)

**Marseille grecque : les rares hémioboles à la tête de Satyre/corne du Ve s. av. J.-C.**

*Jean-Albert Chevillon*

**Los divisores ampuritanos con cabeza de carnero y puntos en el campo.**

*Pere Pau Ripollès*

**Oboles massaliètes et ibéro-languedociennes des avant-monts de l'Hérault.**

*Ghislain Bagan et Michel Py*

**Une série de statères inédits au sud du littoral atlantique.**

*Louis-Pol Delestrée*

**Las primeras emisiones (tardo-republicanas) del taller de Carthago Nova. Unas notas.**

*Luis Amela Valverde*

**Importante medallón de alianza entre Cízico y Esmirna.**

*Damián Salgado*

**The Quattrino struck in Milan under Maria Theresa of Austria. A pattern or a circulation coin?**

*Riccardo Marzi and Mario Limido*

**Quelques monnaies du Chablais au XVe siècle... ou l'apogée de la Savoie en monnaies courantes.**

*Vincent Borrel*

**Grands doublons d'or de Jean II (1406-1454) et d'Henri IV (1454-1474), rois de Castille et de Léon, du cabinet des médailles du Musée de France (Paris).**

*Manuel Mozo Monroy*

**Un ensemble de monnaies du XVIe siècle provenant de Saint-Mathieu de Trévières (Hérault).**

*Jean-Louis Charlet et Jean-Claude Richard Rabite*

**El tesoro de la calle Santos de Alzira. Una ocultación de moneda de la Edad Media.**

*Juan Antonio Sendra Ibañez*

**Santa María de Melque (Toledo): materiales numismáticos**

*Alberto J. Canto García, Luis Caballero Zoreda, e Isabel Rodríguez Casanova*

... 15 more!

Editorial OMNI

ISSN-2104-8363

OMNI n° 9 (07-2015)





 Dialnet

 latindex

# OMNI n°9

**Director:**

Cédric LOPEZ, OMNI Numismatic (France)

**Deputy Director:**

Carlos ALAJARÍN CASCALES, OMNI Numismatic (Spain)

**Editorial board:**

Jaume BOADA, Translator (Spain)

Jean-Albert CHEVILLON, Independent Scientist (France)

Eduardo DARGENT CHAMOT, Universidad de San Martín de Porres (Peru)

Georges DEPEYROT, Centre National de la Recherche Scientifique (France)

Jean-Marc DOYEN, Centre de Recherche HALMA - UMR 8164 (CNRS, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3) (France)

Andrew FEARON, Translator (United Kingdom)

Alejandro LASCANO, Independent Scientist (Spain)

Serge LE GALL, Independent Scientist (France)

Claudio LOVALLO, Tuttonumismatica.com (Italy)

David FRANCES VAÑÓ, Independent Scientist (Spain)

Ginés GOMARIZ CERREZO, OMNI Numismatic (Spain)

Michel LHERMET, Independent Scientist (France)

Jean-Louis MIRMAND, Independent Scientist (France)

Pere Pau RIPOLLÈS, Universidad de Valencia (Spain)

Ramon RODRÍGUEZ PEREZ, Independent Scientist (Spain)

Pablo RUEDA RODRÍGUEZ-VILA, Independent Scientist (Spain)

Richard TAYLOR, Independent researcher and Translator (France, Barbados)

**Scientific Committee:**

Alberto AGUILERA HERNÁNDEZ, Universidad de Zaragoza (Spain)

Luis AMELA VALVERDE, Universidad de Barcelona (Spain)

Alicia Arévalo González, Universidad de Cádiz (Spain)

Almudena ARIZA ARMADA, New York University (USA/Madrid Center)

Ermanno A. ARSLAN, Università Popolare di Milano (Italy)

Gilles BRANSBOURG, Universidad de New-York (USA)

Pedro CANO, Universidad de Sevilla (Spain)

Alberto CANTO GARCÍA, Universidad Autónoma de Madrid (Spain)

Francisco CEBREIRO ARES, Universidade de Santiago de Compostela (Spain)  
Maria CLUA I MERCADAL, Gabinet Numismàtic de Catalunya (Spain)  
María CRUCES BLÁZQUEZ CERRATO, Universidad de Salamanca (Spain)  
Eduardo DARGENT CHAMOT, Universidad de San Martín de Porres (Peru)  
Georges DEPEYROT, Centre National de la Recherche Scientifique (France)  
Jean-Marc DOYEN, Centre de Recherche HALMA - UMR 8164 (CNRS, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3) (France)  
Almudena DOMÍNGUEZ ARRANZ, Universidad de Zaragoza (Spain)  
Albert ESTRADA-RIUS, Conservador Gabinet Numismàtic de Catalunya (Spain)  
Enrique GOZALBES CRAVIOTO, Universidad de Castilla La Mancha (Spain)  
Jacques LABROT, Centre National de Recherche sur les Jetons et les Méreaux du Moyen Age (France)  
Fernando LÓPEZ, University of Oxford (United Kingdom)  
Bartolomé MORA, Universidad de Malaga (Spain)  
Elena MORENO PULIDO, Universidad de Cádiz (Spain)  
Eugen NICOLAE, directeur du Cabinet des médailles de Bucarest (Romania)  
Sylvia NIETO-PELLETIER, Centre National de la Recherche Scientifique (France)  
María PAZ GARCÍA-BELLIDO GARCÍA DE DIEGO, Consejo Superior de Investigaciones Científicas (Spain)  
Sandra PERE-NOGUES, Université de Toulouse II (France)  
Ruth PLIEGO, Universidad de Sevilla (Spain)  
Romain RAVIGNOT, Université Paris-Sorbonne (France)  
Felix RETAMERO, Universidad Autónoma de Barcelona (Spain)  
Manuel RETUERCE VELASCO, Universidad Complutense de Madrid (Spain)  
Pere Pau RIPOLLÈS, Universidad de Valencia (Spain)  
Isabel RODRIGUEZ CASANOVA, Independent Researcher (Spain)  
Ildefonso RUIZ LÓPEZ, Universidad de Granada (Spain)  
Damián SALGADO, Independent Scientist (Argentina)  
Luc SEVERS, Independent Scientist (Belgium)  
Darío SÁNCHEZ VENDRAMINI, Universidad Nacional de la Rioja (Argentina)  
Fanny STEYAERT, Independent Scientist (Belgium)  
Javier de SANTIAGO FERNÁNDEZ, Universidad Complutense de Madrid (Spain)  
Javier de SANTIAGO FERNÁNDEZ, Universidad Complutense de Madrid (Spain)  
Ludovic TROMMENSCHLAGER, École Pratique des Hautes Etudes (France)  
David G. WIGG-WOLF, German Archaeological Institute, Römisch-Germanische Kommission, Frankfurt (Germany)

# Quelques monnaies du Chablais au XVe siècle... ou l'apogée de la Savoie en monnaies courantes

Vincent Borrel

*Chercheur indépendant / doctorant à l'ENS Paris*

**Résumé :** Nous avons pu examiner un lot d'une quinzaine de monnaies de Savoie au nom d'Amédée VIII (1392-1451), provenant probablement d'une ancienne trouvaille faite dans la région du Chablais (département de la Haute-Savoie), mais dont le lieu exact et les conditions de découverte nous sont inconnus. Ces monnaies, de circulation courante, qui ne sont pas très rares actuellement, semblent a priori banales, sans grand intérêt particulier du point de vue numismatique. Pourtant, à y regarder de plus près, elles constituent un témoignage d'une époque particulière dans l'Histoire de la Savoie : celle de son apogée.

**Mots-clés:** Chablais, comté et duché de Savoie, Piémont, Achaïe, lot.

**Abstract:** [*Some coins of the Chablais in the XVth century ... or the height of Savoy in common currencies.*] We had the opportunity to study a batch of fifteen coins of the Duchy of Savoy under Amédée VIII (1392-1451), coming probably from an ancient discovery made in the Chablais (Haute-Savoie, France). However, the exact location and retrieving conditions are unknown. These coins, which were largely widespread, seem a priori banal, without much special numismatic interest. But when we look more closely, they can be seen as a testimony of a particular era in the history of Savoy.

**Keywords:** Chablais, Comté and Duché de Savoie, Piémont, Achaïe, lot.

## 1. Introduction

Nous sommes le 19 février 1416, dans la cour du château de Chambéry. Devant une très nombreuse assistance de vassaux et d'officiers, l'empereur germanique Sigismond, portant chasuble et couronne impériales trône sur une estrade devant les hauts dignitaires tenant les insignes impériaux dont le sceptre, le globe et le glaive. Amédée le huitième, comte de Savoie depuis 1391, se présente à l'heure de nones, suivi par une quinzaine de grands feudataires, le chancelier et les deux maréchaux de Savoie, le capitaine de Piémont, et par une douzaine de docteurs ès lois et d'autres membres de la cour. Le comte s'agenouille devant l'empereur, qui évoque les mérites et la fidélité de la Maison de Savoie. Sigismond se réfère au conseil des Princes d'Empire, et déclare élever Amédée VIII et ses descendants à la dignité ducale, avec les pouvoirs, libérés et honneurs attachés à la fonction. Amédée se relève, il est duc<sup>1</sup>.

Deux ans plus tard, en 1418, un autre page de l'Histoire de la Savoie se tourne : Louis de Savoie (1402-1418), prince de Piémont et dernier descendant de branche apanagée d'Achaïe, décède sans héritier. Amédée VIII, appliquant alors la règle des apanages, rattache la principauté de Piémont

<sup>1</sup> D'après B Demotz, *le Comté de Savoie du XIe au XVe siècle*

directement au duché : la Savoie atteint son apogée territoriale et politique. Le duc règne alors sur un Etat en paix, s'étendant du lac de Neuchâtel à la Méditerranée et de la Saône à la plaine du Po. Cependant, bientôt surviendront les décès de la duchesse Marie de Bourgogne en 1422 et du prince héritier Amédée en 1431, entraînant chez le duc la lassitude et l'envie de se retirer du monde. Amédée fera reconstruire sa résidence de Ripaille située dans la province du Chablais, en un monastère destiné à lui et à six compagnons. Le 7 novembre 1434 il annonce sa décision de se retirer du monde dans son nouvel ermitage, d'où il continuera pourtant de diriger les affaires de la Savoie en laissant son second fils Louis, désormais héritier, assurer le gouvernement nominal. Les ambassadeurs de Milan attesteront de cet état de fait : « L'ermite de Ripaille n'en était pas moins redoutable que le duc sur son trône ».

Quelques années plus tard, à la recherche d'un nouveau pape, les pères du Concile de Bâle vont élire cet ermite, qui, faisant probablement semblant d'accepter à contrecœur, régnera en tant qu'antipape sous le nom de Félix V. En 1449, suite notamment au refus du roi de France Charles VII de le reconnaître, Félix redevient Amédée, quitte la tiare pour un chapeau de cardinal, et permet à Nicolas V de réunifier l'Eglise sous l'autorité d'un seul souverain pontife. Deux ans plus tard, en 1451, le décès d'Amédée à Genève met un point final à une vie et un destin exceptionnels.

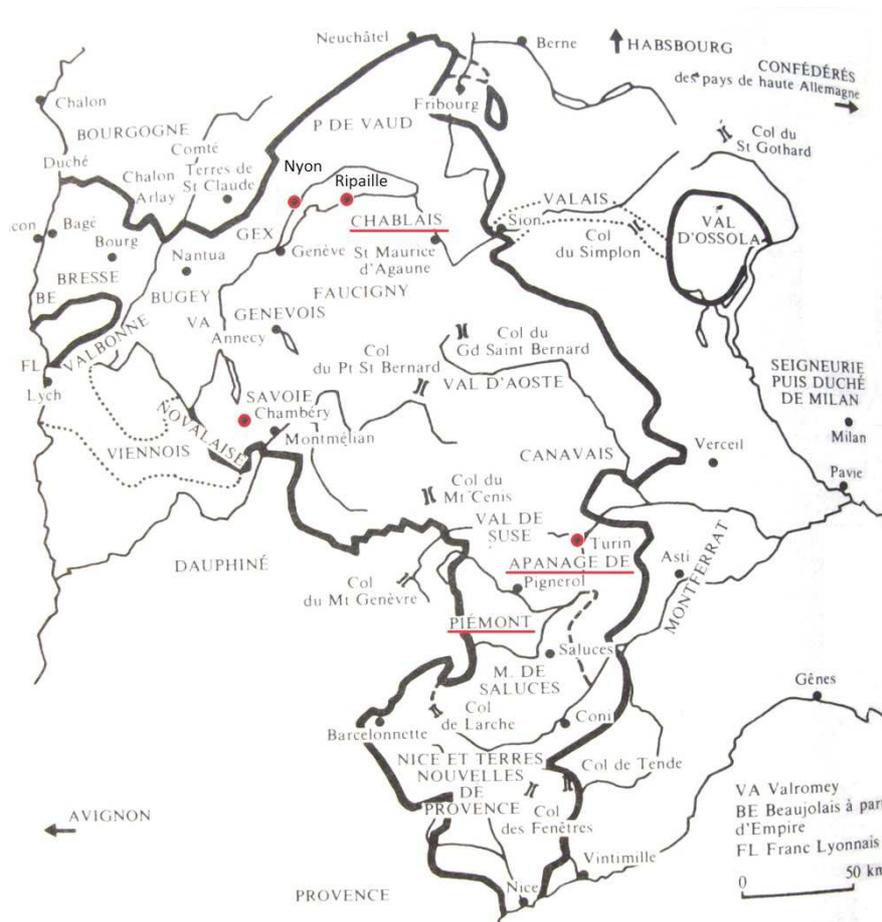


Figure 1 : Carte des Etats de Savoie en 1416  
(Extraite de : La Savoie de l'an mil à la Réforme, XIe-début XVIe.)

Nous vous présentons aujourd'hui une série de monnaies constituant une partie du contenu d'une bourse ou d'un petit dépôt, qui fut trouvée dans la région du Chablais, non loin des bords du lac Léman, et que nous avons pu examiner en détail. Ces monnaies, de circulation courante en Savoie au XVe siècle, ne semblent a priori pas présenter un grand intérêt numismatique, car ces types ne sont pas rares à l'heure actuelle. Cependant, un examen plus approfondi leur confère un certain intérêt historique.

Ce lot, dont nous ignorons cependant tout des conditions de découverte, est composé de seize monnaies. Les quinze premières sont des monnaies de Savoie au nom d'Amédée VIII, issues respectivement des périodes comtale (1391-1416), et ducale (1416-1440). La dernière est un quart de gros de son cousin Louis de Savoie-Achaïe, Prince de Piémont.

Dans la suite de cette étude, les monnaies de la période comtale seront désignées par un code commençant par la lettre « C » (1 demi-gros, 3 quarts de gros et 1 obole), celles de la période ducale par un code commençant par la lettre « D » (2 demi-gros et 6 quarts de gros), tandis que la monnaie de la principauté d'Achaïe aura un code commençant par la lettre « A », comme explicité dans les figures 2 et 3 ci-dessous.



Figure 2 : Les seize monnaies du lot (avers)

## 2 Descriptif détaillé

Les monnaies de Savoie de ce lot sont toutes du type dit « du Chablais », sauf la plus petite qui est une monnaie dite « obole de blanchet ». Ce type monétaire « du Chablais », terme sur lequel nous reviendrons ultérieurement, représenté ici par des demi-gros et quarts de gros, couvre les deux périodes, comtale et ducale, du règne officiel d'Amédée VIII. D'après les ordonnances monétaires retrouvées, ces monnaies ont été émises durant une quinzaine d'années, entre 1405 et 1420. Le type étant resté identique lors de l'érection de la Savoie en duché, c'est la raison pour laquelle nous présenterons conjointement monnaies comtales et ducales.

Pour cette période, l'identification des lieux d'émission est possible grâce aux différents des maitres d'ateliers apposés dans les légendes. Ces signes étaient imposés par l'ordonnance de frappe afin de pouvoir contrôler la qualité des émissions. Pour Amédée VIII, ces différents sont assez bien connus du fait de la grande quantité de documents conservés, notamment aux Archivio di Stato de

Turin. Grâce aux très importants travaux de Domenico Promis et d'Elio Biaggi qui ont étudié ces textes, nous pouvons retrouver aujourd'hui, sinon les lieux d'émissions, du moins les noms des maitres d'ateliers<sup>2</sup>. Les différents utilisés par les maitres durant la période comtale ont été conservés après l'élévation au titre ducal, mais ils ont été attribués à d'autres personnes. Ainsi en 1420, Thomas de Folonia officiant à Chambéry se voit attribuer un trèfle accosté d'un cercle évidé (*unum triolet ante punctum apertum*), Martinet Mercier à Turin une marguerite (*una margarita cum puncto aperto*), Jean Picot à Nyon un croissant de lune (*ad formam unius crescentis*), et Jean de Bienvenue à Ivrée une rose (*ad formam unius rose*)<sup>3</sup>.



Figure 3 : Les seize monnaies du lot (revers)

## 2.1 Les demi-gros

### a) Période comtale

Cette typologie est issue de l'ordonnance monétaire du 23 juin 1405, prescrivant une fabrication à 121 pièces au marc de Troyes et 6,12 deniers de fin<sup>4</sup>. Elle a été émise sous la responsabilité du maitre Umberto Bonnacorso, puis de Jean de Rezetto, originaire de Montcalieri, qui lui fut substitué. A ce titre, l'ordonnance de nomination de ce dernier dénonce les méthodes peu scrupuleuses et peu rigoureuses de son prédécesseur<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> BIAGGI Elio : *Otto secoli di storia delle Monete sabaude*, vol I : Amédée VIII, Promis Domenico, *Monete dei reali di Savoia*, Turin, 1841

<sup>3</sup> PROMIS Domenico, *Monete dei reali di Savoia*, Turin, 1841, pp. 25 à 30

<sup>4</sup> Colin Martin, *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, p141

<sup>5</sup> Biaggi, P. 177

La concession accordée à Jean de Rezetto prévoit l'émission de monnaies pour la Savoie et le Genevois, dans un lieu « à sa discrétion ». Ce dernier frappera à Chambéry et se déplacera ensuite à Nyon, comme le mentionne un extrait du compte de 1407 à 1410 du trésorier général Jacques de Fitilleux. Jean de Rezetto reçoit ainsi 160 florins de petit poids pour avoir, sur ordre d'Amédée, transféré la « monnaie » de Chambéry à Nyon<sup>6</sup>. De juin 1405 à août 1406 il fut frappé pour 13300 marcs à Nyon, ce qui représente 1 609 000 pièces en 14 mois<sup>7</sup>. Le demi-gros de notre lot porte la marque de la croix bouletée qui est bien celle de Jean de Rezetto. Il a donc été frappé soit à Chambéry, soit à Nyon.



Figure 4 : Marque de Jean de Rezetto, maitre d'atelier à Nyon et Chambéry



Figure 5

### C01 : Demi-gros, type du Chablais, au titre de comte

A/ + AMEDEVS : CO : SABAVD' : D(VX) (*Amédée Comte de Savoie, duc...*)

Ecu de Savoie dans un double quadrilobe avec croisettes externes et globules aux points inférieures du quadrilobe

R/ + ChAB' : IN : VTAL'(croix bouletée) MAR : PRN (*...de Chablais, marquis en Italie, prince*)

Croix plaine dans un double quadrilobe avec croisettes externes et feuilles aux points.

Poids : 1.63 g / Diamètre : 23 mm

Atelier : Chambéry ou Nyon, Jean de Rezetto, ordonnance de 1405

Références : Cudazzo 115g, Biaggi 103

### b) Période ducale

Les demi-gros au titre ducal ont été frappés suite aux ordonnances des 22 novembre et 19 décembre 1418 pour Chambéry et Nyon, et celle du 19 octobre 1419 pour Turin. Ce type monétaire avait été prescrit à 123 pièces au marc de Troyes et au titre de 4 deniers de fin. Les comptes de Martinet Mercier pour Turin font état de 7720 marcs ouvrés. Ces deux demi-gros ont probablement été frappés à Nyon en 1420 – 21 par Jean Picot. En effet, le signe du croissant accompagné d'un cercle est officiellement indéterminé, mais on connaît l'utilisation du croissant seul pour Jean Picot.

<sup>6</sup> Perrin P78 note n° 3

<sup>7</sup> Colin Martin...p.141



Figure 6 : Marque probable de Jean Picot, maitre d'atelier à Nyon pour la période ducale



Figure 7

**D01 : Demi-gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + **AMEDEVS** (croissant accompagné d'un cercle) **DVX : SABAVDIE** (*Amédée, duc de Savoie...*)

Ecu de Savoie dans un double ou simple quadrilobe avec croisettes externes

R/ + **ChAB' IN ITAL' : MAR : PRN'** (*...de Chablais, en Italie marquis et prince*)

Croix pleine dans un double quadrilobe avec croisettes externes et feuilles aux pointes.

Poids : 1.74g / Diamètre : 23 mm

Atelier : Nyon en 1420 – 21, Jean Picot, ordonnance du 19 decembre1418

Références : Cudazzo 139a, Biaggi 124d



Figure 8

**D02 : Demi-gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + **AMEDEVS** (croissant accompagné d'un cercle) **DVX : SABAVDIE** (*Amédée, duc de Savoie...*)

Ecu de Savoie dans un double ou simple quadrilobe avec croisettes externes

R/ + **ChAB' IN ITAL' : MAR : PRN'** (*...de Chablais, en Italie marquis et prince*)

Croix pleine dans un double quadrilobe avec croisettes externes et feuilles aux pointes.

Poids : 1.47g / Diamètre : 23 mm

Atelier : Nyon en 1420 – 21, Jean Picot, ordonnance du 19 decembre1418

Références : Cudazzo 139a, Biaggi 124d

## 2.2 Les Quarts de gros

### a) Période comtale (monnaies C02 à C04)

Cette typologie est issue de l'ordonnance monétaire du 23 juin 1405, prescrivant une fabrication à 149 pièces au marc de Troyes et au titre de 3,20 deniers. Cette monnaie fut frappée à Chambéry et à Nyon, par Jean de Rezetto qui rendit compte de 4472 marcs ouvrés à Chambéry et de 10790 à Nyon. Ceci représente aux alentours de 2 300 000 pièces, soit environ 5750 kg de métal. Les quarts C02 et C03 présentent la croix bouletée de Jean de Rezetto, signe qu'ils proviennent bien de Chambéry ou de Nyon. Le troisième, le C04, est vraisemblablement issu d'un de ces deux ateliers, bien que la marque soit moins visible. On relève quelques variantes dans les légendes de l'avers.



Figure 9

#### **C02 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de comte**

A/ +**AMED** : **COM** : **SABAVDIE** (*Amédée, comte de Savoie*)

La devise **FE RT** coupée par un lacs aux pointes effilées

R/ + **IN ITALIA** (croix bouletée) **MARChIO** (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.34 g / Diamètre : 21 mm

Atelier : Chambéry ou Nyon, Jean Rezetto, ordonnance de 1405

Références : Cudazzo 119a, Biaggi 107A



Figure 10

#### **C03 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de comte**

A/ + **AMEDEVS** (croix bouletée) **COM** : **SAB'** (*Amédée, comte de Savoie*)

La devise **FE RT** coupée par un lacs aux pointes effilées

R/ + **IN ITALIA** (croix bouletée) **MARChIO** (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.30 g / Diamètre : 20 mm

Atelier : Chambéry ou Nyon, Jean Rezetto, ordonnance de 1405

Références : Cudazzo 119b, Biaggi 107



Figure 11

**C04 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de comte**

A/ + AMEDEVS : COM' : SABAVDIE (*Amédée, comte de Savoie*)

La devise FE RT coupée par un lacs aux pointes effilées

R/ + IN ITALIA (croix bouletée) MARChIO (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.28 g / Diamètre : 21 mm

Atelier : Chambéry ou Nyon, Jean Rezetto, ordonnance de 1405

Références : Cudazzo 119, Biaggi 107, non référencé précisément

**b) Période ducale (monnaies D03 à D10)**

Les quarts de gros au titre ducal ont été frappés suite aux ordonnances des 22 novembre et 19 décembre 1418 pour Chambéry et Nyon, et celle du 19 octobre 1419 pour Turin. Ce type était prescrit à 153 pièces au marc de Troyes et au titre de 2.9 deniers d'argent. Les comptes de Martinet Mercier pour Turin du 15 juin 1419 au 19 février 1420, font état de 2110 marcs ouvrés à ce type, soit 322830 pièces frappées pour cette période. Pour l'atelier de Nyon, ce type a été frappé par Jean Picoz d'Avigliana, et pour celui de Chambéry par Thomas de Fologia, également originaire d'Avigliana.

Une partie des monnaies de notre lot (D04, D05, D07, D09), provient de l'atelier de Turin, sous le patronage de Martinet Mercier dont on retrouve la marque composée d'une fleur à 5 pétales et d'un cercle, que les textes officiels dénomment « marguerite », accompagnée d'un « point ouvert ». On constate que les poids de ces 4 exemplaires sont relativement proches (1.30, 1.28, 1.27, 1.25).



Figure 12 : Signe du monétaire Martinet Mercier à Turin : une marguerite et un « point » ouvert

Sur le plan de la métrologie, pour les autres quarts, hormis pour le D10 de poids plus faible (1.18) et quasiment illisible, que nous serions tentés d'attribuer à Turin également, les poids semblent plus élevés pour les autres officines. En effet, le D06 (1,45g) provient de Nyon, où il a été frappé sous la direction de Jean Picot, et porte la marque du croissant, accompagné ici d'un cercle évidé.

La monnaie D03 (1.49g) a pour marque, peu visible, un trèfle cantonné d'un cercle évidé. De ce fait, on peut soit l'attribuer à l'atelier de Turin pour Jean de Masio entre 1422 et 1424, soit à Thomas de Folonia à Chambéry en 1419-20. Nous serions tentés de l'attribuer à ce dernier. En effet, le 19 octobre 1419, celui-ci est installé à Chambéry par le duc, avec concession de battre, entre autres, des quarts de gros. Cette monnaie D03 n'est pas décrite précisément par Sergio Cudazzo, mais elle fut remarquée par le docteur Auguste Ladé dans un article paru dans la Revue Suisse de Numismatique de 1895. Outre le fait que les 2 « S » de l'avers sont inversés, comme pour le demi-gros de la période comtale, l'auteur avait également noté que les croisettes initiales étaient composées de quatre triangles, et que cette monnaie semblait comporter un point secret sous le « B ». A partir de 1420, Amédée VIII entame une réforme monétaire, remplaçant le « type du Chablais » par le quart de gros au type « savoyard »<sup>8</sup>. Nous pensons donc que cette monnaie a été frappée entre 1419 et 1420, et du fait de la présence de ce différent au trèfle, par Thomas de Folonia à Chambéry. Cependant, nous n'avons pas consulté le compte d'activité de ce dernier qui, s'il existe se trouve à Turin, et mentionnera ou non la frappe effective de cette monnaie pour cette année à Chambéry.



Figure 13 : le point secret

La monnaie D08 présente quant à elle un poids nettement supérieur aux autres (1.54g). Il est même plus élevé que celui des demi-gros de la même période ! Ce quart D08, semble avoir pour marque un trèfle cantonné d'un cercle évidé. Il n'est pas référencé par Cudazzo, qui cependant attribue ce signe à l'atelier de Chambéry ou Turin, en raison des marques aux trèfles de Jean de Masio et Thomas de Folonia. Il se distingue également des autres monnaies par la terminaison effilée à une pointe du lacs, que l'on retrouve sur les quarts de la période comtale. Il pourrait donc avoir été frappé à Chambéry, qui avait déjà émis des monnaies de ce type avant 1416.



Figure 14

**D03 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + AMEDEVS (trèfle et cercle) DVX' : SAB (S inversé) (*Amédée duc de Savoie*)

La devise FE RT coupée par un lacs aux pointes effilées quadrifides

R/ + IN ITALIA : MARCHIO (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.49 g / Diamètre : 20 mm

<sup>8</sup> Cf ci-dessous pour une explication de la dénomination des types

Atelier : trèfle et rond probablement, Turin, Jean de Masio en 1422-1424 ou bien Thomas de Folonia à Chambéry en 1419 -1420.

Références : Cudazzo 142 j ? Biaggi 126, RSN 1895



Figure 15

**D04 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + AMEDEVS (fleur et cercle) DVX : SAB (*Amédée duc de Savoie*)

La devise FE RT coupée par un Lacs aux pointes effilées trifides

R/ + IN ITALIA : MARCHIO (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.30 g / Diamètre : 20 mm

Atelier : Turin, Martinet Mercier (fleur et cercle), ordonnance de 1419

Références : Cudazzo 142a, Biaggi 126a



Figure 16

**D05 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + AMEDEVS (fleur et cercle) DVX : SAB (*Amédée duc de Savoie*)

La devise FE RT coupée par un Lacs aux pointes effilées trifides

R/ + IN ITALIA : MARCHIO (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.25 g / Diamètre : 22 mm

Atelier : Turin, Martinet Mercier (fleur et cercle), ordonnance de 1419

Références : Cudazzo 142a, Biaggi 126a



Figure 17

**D06 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + **AMEDEVS** (fleur et cercle) DVX : **SAB** (*Amédée duc de Savoie*)

La devise **FE RT** coupée par un lacs aux pointes effilées trifides

R/ + **IN ITALIA : MARCHIO** (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.45 g / Diamètre : 20 mm

Atelier : Nyon, Jean Picot (croissant et cercle), ordonnance de 1418

Références : Cudazzo 142d, Biaggi 126h



Figure 18

**D07 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + **AMEDEVS** (fleur et cercle) DVX : **SAB** (*Amédée duc de Savoie*)

La devise **FE RT** coupée par un lacs aux pointes effilées trifides

R/ + **IN ITALIA : MARCHIO** (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.30 g / Diamètre : 20 mm

Atelier : Turin, Martinet Mercier (fleur et cercle), ordonnance de 1419

Références : Cudazzo 142a, Biaggi 126a



Figure 19

**D08 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + **AMEDEVS** (trèfle et cercle) DVX : **SAB** (*Amédée duc de Savoie*)

La devise **FE RT** coupée par un lacs aux pointes effilées trifides

R/ + **IN ITALIA : MARCHIO** (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.54 g / Diamètre : 21 mm

Atelier : Chambéry ? Jean de Masio ou Thomas de Fologia, trèfle cantonné d'un cercle évidé

Références : Cudazzo 142i ?



Figure 20

**D09 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + AMEDEVS (fleur et cercle) DVX : SAB (*Amédée duc de Savoie*)

La devise FE RT coupée par un lacs aux pointes effilées trifides

R/ + IN ITALIA : MARCHIO (*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.27 g / Diamètre : 21 mm

Atelier : Turin, Martinet Mercier (fleur et cercle), ordonnance de 1419

Références : Cudazzo 142a, Biaggi 126a



Figure 21

**D10 : Quart de gros, type du Chablais, au titre de duc**

A/ + A(MEDEVS DVX' : SAB) (*Amédée duc de Savoie*)

La devise FE RT coupée par un lacs aux pointes effilées trifides

R/ (+ IN D)TAL(IA : MARCHIO)(*Marquis en Italie*)

Croix tréflée dite mauricienne

Poids : 1.18g / Diamètre : 19 mm

Atelier : probablement Turin (rapprochement au niveau pondéral et stylistique)

Références : Cudazzo 142, Biaggi 126

**2.3 L'obole de blanchet**

C'est une des monnaies les plus courantes aujourd'hui, ayant été frappée en de très grandes quantités. On ne connaît pas la date exacte de l'ordonnance commandant sa fabrication, mais selon le compte de Jean Rezetto pour les deux ateliers de Nyon et Chambéry, des oboles de blanchet ont déjà été frappées entre 1405 et 1406. Le compte mentionne également que ceci a été fait d'après l'ordonnance du 23 juin 1405 pour la Savoie et le Genevois. L'obole examinée ici porte la marque au croissant de Jean de Rezetto pour la période comtale (figure 23). Elle a donc été frappée soit à Chambéry, soit à Nyon.



Figures 22 et 23

C05 : obole de blanchet au titre comtal  
 A/ + **AMEDEVS** (croissant) **COMES** (*Amédée Comte...*)  
 Ecu de Savoie dans un quadrilobe  
 R/ + **DE : SABAVDI(A)** (*...de Savoie*)  
 Croix plaine cantonnée de quatre croisettes  
 Poids : 0.59 g / Diamètre : 16 mm  
 Atelier : Chambéry ou Nyon, Jean Rezetto, ordonnance du 23 juin 1405  
 Références : Cudazzo 142, Biaggi 126

#### 2.4 Principauté de Piémont, Louis de Savoie-Achaïe, quart de gros

Sur le plan monétaire, les princes d'Achaïe posséderont successivement deux ateliers : Pignerol puis Turin. Les monnaies des princes de Piémont étaient en règle générale assez proches et se confondaient avec celles des comtes de Savoie, leurs cousins et suzerains. Louis d'Achaïe calquera sa politique monétaire sur celle d'Amédée VIII et émettra des quarts de gros, des demi-gros et des oboles de blanchets<sup>9</sup>. Le quart de Louis d'Achaïe de notre lot est très proche de ceux de son cousin Amédée VIII et présente la croix mauricienne au revers. Ce type monétaire a été frappé à Turin, avant 1418. La fleur est la marque du maître d'atelier (figure 25), qui est probablement déjà Martinet Mercier.



Figures 24 et 25

**A01 : Quart de gros du Ier ou IIIe type**  
 A/ + **LVDOVICVS D' SABAVD'** (fleur) (*Louis de Savoie..*)  
 Croix plaine à la bande dans un double quadrilobe, avec des feuilles dans les angles 2 et 3  
 R/ + **PRINCEPS : AChAIE : ZC'** (fleur) (*Prince d'Achaïe, etc...*)  
 Croix tréflée dite mauricienne  
 Poids : 1.35 g / Diamètre : 20 mm  
 Atelier : Turin (fleur) déjà Martinet Mercier ?  
 Références : Cudazzo « rame collateralali » n°45b

<sup>9</sup> Cudazzo S., *Monete Italiane Regionali – I Rami collateralali di Casa Savoia*.

### 3 Des monnaies symboliques et représentatives d'une époque : l'apogée de la Savoie

#### 3.1 Proposition de datation de l'ensemble

Les monnaies les plus récentes du lot ont été émises à partir de 1420, alors que les plus anciennes ont pour origines des ordonnances de 1405. Il ne semble pas qu'on ait retrouvé avec cet ensemble d'autres monnaies d'un type postérieur. En effet, des 1422, Amédée VIII ordonne l'émission de nouvelles espèces, dont les quarts de gros au type « savoyard », qui remplaceront progressivement le type « du Chablais ». Nous pouvons donc avancer que cet ensemble aura probablement été perdu ou dissimulé vers le début des années 1420, peut-être 1422 ou 1423.

#### 3.2 Le Chablais

Le Chablais constitue un fil conducteur de cette étude, tant du point de vue du monétaire que des lieux mentionnés. L'origine du nom provient de *Caput Lacense*, qui désignait l'extrémité orientale du lac Léman. Le Chablais haut-savoyard actuel correspond à la région méridionale du Léman, historiquement connue sous le nom de Chablais Neuf. Il existe un Chablais Vieux, qui est la région qui se trouve actuellement dans le Bas-Valais suisse, et centrée autour de l'abbaye de St Maurice d'Agaune.

Sous Amédée VIII, le Chablais se trouve placé au centre des possessions savoyardes. Le comte délaisse souvent Chambéry, la capitale administrative, pour venir résider au bord du lac Léman, notamment au château de Ripaille. Dès les années 1430, le château devient plus qu'une résidence, car Amédée le transforme en ermitage pour ses six compagnons et lui-même. De ce fait, le lieu de découverte présumé de cet ensemble monétaire, vers le lac Léman, ne peut que renforcer son aspect symbolique car il proviendrait de la région de prédilection d'Amédée VIII.

Concernant les monnaies, comme l'étude des provenances le montre, le Chablais n'a en revanche rien à voir avec le lieu d'émission. Aucun atelier n'est situé dans cette région, le plus proche étant Nyon qui se trouve dans le Pays de Vaud, et le type « du Chablais » sera frappé sur l'ensemble des territoires de la Maison de Savoie. Cette dénomination de « type du Chablais » semble assez récente, puisque issue de propositions du docteur Ladé en 1891<sup>10</sup>. Rien ne permet, à priori, de donner cette appellation à partir des ordonnances de frappes.



Figure 26 : Le château de Ripaille à Thonon les Bains

<sup>10</sup> Ladé, « Un trésor de monnaies du moyen âge », RNS 1891

### 3.3 Deux dates majeures dans l’Histoire de la Savoie en quelques monnaies

Ces quelques monnaies sont les témoins de deux importants évènements dans l’Histoire savoyarde, l’élévation d’Amédée VIII au titre de duc par l’empereur Sigismond en 1416, et deux ans plus tard, le retour de la principauté de Piémont dans le giron ducal.

#### a) 1416, le discret passage du comté au duché

Comme nous l’avons constaté, nous sommes, à première vue, en présence de monnaies au type identique entre 1405 et 1420. Une différence visuelle est cependant rapidement décelable entre période comtale et période ducal : l’apparence des espèces est meilleure pour les premières, qui semblent mieux conservées.

Cela s’explique par le titre d’argent plus élevé, et donc leur meilleure qualité intrinsèque. Pour les demi-gros, nous avons vu que les ordonnances monétaires commandaient en 1405 une taille de 121 pièces contre 123 pièces au marc de Troyes en 1419, et un titre de 6,12 contre 4 deniers de fin pour la période ducal. Il en est de même pour les quarts de gros, qui furent prescrits à 149 pièces au marc de Troyes et au titre de 3,20 deniers de fin en 1405, contre 153 pièces au marc de Troyes et au titre de 2,9 deniers d’argent en 1419. Il y aura donc eu un léger affaiblissement du type entre 1405 et 1419. Cependant, l’absence d’archives concernant d’éventuelles ordonnances intermédiaires entre ces deux périodes ne nous permet pas d’affirmer que cette évolution ne se serait pas réalisée progressivement.

Mais, concernant le type et le style, force est de reconnaître que l’élévation d’Amédée VIII au titre ducal n’entraîne pas de bouleversement monétaire. Seule la légende évolue légèrement, mentionnant désormais le nouveau titre du chef de la Maison de Savoie. Ceci est vérifié sur les quarts de gros. Le changement se constate par le simple remplacement de « COMES » par « DVX » à l’avers : « Amédée, Comte de Savoie, et marquis en Italie » devient « Amédée, duc de Savoie, et marquis en Italie »

En revanche, sur les demi-gros, cette évolution est plus ambiguë et plus discrète encore. Le revers reste strictement identique. Amédée demeure « ...de Chablais, en Italie marquis et prince » (ChAB’ : IN : ITAL’ MAR : PRN). Mais à l’avers, un glissement sémantique va s’opérer. En effet, le titre de DVX apparaissait déjà sur le demi-gros de la période comtale, à l’avers, à côté du titre de comte de Savoie. Il s’agissait du titre de « duc de Chablais » : (+ AMEDEVS : CO(mes) : SABAVD’ : DVX). Après 1416, le titre de comte disparaît de la légende, pour ne plus laisser apparaître que le titre ducal. La légende complète de la monnaie incluant avers et revers passe donc de :

*Amédée comte de Savoie, duc de Chablais, en Italie marquis et prince*

à

*Amédée duc Savoie, de Chablais, en Italie marquis et prince*

Cette élévation au titre ducal n’est donc pas ostentatoirement clamée par l’émission d’un nouveau type monétaire. On se contente de transformer discrètement le type courant pour l’adapter à la nouvelle situation. Cela tient sans doute à la personnalité d’Amédée VIII. En effet, aucune mutation héraldique ne fut réalisée lors de cet évènement, ni sur les armoiries, ni sur les sceaux du nouveau duc<sup>11</sup>. Cette continuité fut donc également de mise au niveau monétaire.

<sup>11</sup> Michel Pastoureau : « De la croix à la tiare, Amédée VIII et l’emblématique de la Maison de Savoie », *Amédée VIII – Félix V, Premier Duc de Savoie et pape (1383 – 1451)*

Mais cela tient surtout du fait que la cérémonie du 19 février 1416 n'apparaît aux yeux des princes de Savoie que comme la régularisation d'une situation effective. En effet, le territoire de la Savoie comtale d'Amédée VIII est plus grand que celui de son voisin le duc de Bourgogne. En Milanais, les Visconti, ont acheté ce titre ducal à l'empereur. Pour Amédée, la réalité politique et territoriale entraînait donc logiquement cette distinction. D'ailleurs, cette revendication était déjà proclamée de fait sur les monnaies. Dès avant 1416, sur la majorité des demi-gros au type du Chablais le titre comtal « comes » est abrégé en seulement deux lettres « CO » et le titre « DVX » (de Chablais) figure déjà en toutes lettres à l'avert, associé au nom d'Amédée<sup>12</sup>. Cependant la mention de ce Chablais ne se trouvant qu'au revers, une ambiguïté était donc, à notre avis, volontairement créée, associant « Amédée » « Savoie » et « Duc ». En effet, sur les types antérieurs, le titre ducal était toujours accolé au Chablais, sur le même côté de la monnaie. Il ne restait plus qu'à associer officiellement, par un petit glissement dans la légende, ce titre de « DVX » à la Savoie.



Figure 27 : Le passage de la période comtale à la période ducale et l'ambiguïté de la présence du titre de duc à l'avert des demi-gros (monnaies C01 et D01).

### b) 1418, Le retour de l'apanage de Piémont à la branche aînée : une évolution dans la continuité

La présence simultanée d'une monnaie de la branche apanagée d'Achaïe et de quarts de gros frappés à Turin après 1419 nous amène à un deuxième événement d'importance dans l'Histoire de la Savoie et de la vie d'Amédée VIII : le rattachement du Piémont à la Savoie ducale.

Louis de Savoie-Achaïe, prince de Piémont (1402 – 1418), est le dernier représentant de la tige dite de Savoie-Achaïe. Cette branche cadette est apparue sous le règne du comte Amédée V (1285-1323), quand celui-ci concède la principauté de Piémont à son neveu Philippe, fils de son frère aîné Thomas (III) déjà décédé. Les princes de Piémont, en dépit de leur serment de fidélité à la Maison comtale, auront quelques velléités d'indépendance, notamment lors des principats de Jacques et Philippe II. Cependant, le comte Amédée VI (1343-1383) réussira à imposer sa suprématie après des campagnes militaires. Louis, le deuxième fils de Jacques, succède à son frère Amédée en 1402, et poursuit une politique d'alliance fidèle à son cousin savoyard.

Lorsque Louis décède en 1418, Amédée VIII décide le retour de l'apanage de Piémont à la Savoie. Cependant, le titre de prince Piémont ne tombe pas en déshérence, puisque ce sera, dès

<sup>12</sup> Il existe certaines variétés où le titre ducal est tronqué, voire n'apparaît pas à l'avert, étant reporté au revers. Cependant, sur la majorité des monnaies que nous avons pu observer, c'est la forme de légende présente sur le demi-gros C01 qui prédomine. Le type ayant été frappé dès 1405, il est possible d'imaginer une évolution progressive de la légende, mettant progressivement en valeur le titre ducal, à mesure que les aspirations des Savoie progressaient en ce sens.

1424, celui de l'héritier du trône ducal, Amédée, qui aurait dû devenir le futur Amédée IX. Amédée VIII décide en effet de remplacer la Seigneurie de Bagé en Bresse, fief des futurs souverains depuis Amédée V, par le Piémont. Cet apanage permettra la formation des princes héritiers sur un territoire nettement plus important que la Bresse, et plus à la mesure des Etats de Savoie du XVe siècle.

Cependant, les émissions monétaires de Turin resteront contrôlées directement par la Chambre des Comptes, l'institution la plus puissante de la Savoie médiévale, c'est la raison pour laquelle il n'y aura plus de monnaies spécifiques des princes de Piémont. Ce seront donc progressivement les types en usage en Savoie qui vont remplacer ceux des princes de la branche d'Achaïe, qui continueront de circuler encore pendant quelques années.

Le 15 juin 1419, Amédée nomme Martinet Mercier, originaire de Chieri, maître d'atelier à Turin. Or celui-ci occupait déjà ce poste, sous le principat de Louis de Savoie-Achaïe. L'ordonnance prévoit, entre autres, de frapper des « quarts de Piémont »<sup>13</sup>. Pour distinguer ces productions de celles de Nyon, Chambéry ou Ivree, Martinet Mercier devra faire apparaître un « point ouvert » et aura pour marque une marguerite, signe déjà employé par les maîtres d'ateliers de Turin.

On remarque ici le poids de 1,35 g du quart de Louis d'Achaïe (A01), proche de ceux frappés par Martinet Mercier après rattachement au duché ((D04, D05, D07, D09), dont le poids avoisinera les 1,30 g. Le quart de Piémont de l'ordonnance monétaire de 1419 pourrait donc être la reprise outre-onts du quart au type du Chablais avec le poids des quarts frappés pendant la période d'apanage, pour ne pas perturber le système monétaire piémontais. Il faut cependant remarquer que ce système était déjà calqué sur celui de la Savoie, du fait de la nécessité pour les princes d'Achaïe de faire circuler leur production monétaire sur un espace plus large que leur principauté.

Tout comme pour le passage de la période comtale à la période ducal, la reprise du Piémont par Amédée VIII semble donc se dérouler assez discrètement, avec le maintien, du moins pour les frappes monétaires, des personnes déjà en activité, et, dans une certaine mesure, une conservation du système monétaire en place.



Figure 28 : L'« ancien » et le « nouveau » quarts de Piémont (A01 et D04)

En conclusion, nous avons pu, au travers de l'examen de quelques témoins monétaires qui paraissaient sans grand intérêt au premier abord, entrevoir deux épisodes du règne de ce souverain savoyard discret et mystérieux que fut le comte, duc, pape et enfin cardinal Amédée VIII. Ce sont également deux épisodes importants dans l'Histoire générale de la Savoie, qui atteint à cette période son apogée territoriale et politique. La Savoie apparaît à cette époque comme un îlot de paix, entourée de pays en guerre, que ce soit en Italie ou en France.

Tout d'abord l'érection en 1416 du comté en duché, qui n'entraîne aucun changement dans les émissions monétaires, d'une part du fait de la personnalité du duc, mais également du fait que dans son esprit, la Savoie constituait déjà une terre ducal. A cet effet, les monnaies antérieures à 1416 laissaient déjà entrevoir cette revendication, faisant planer une certaine ambiguïté associant le nom

<sup>13</sup> Biaggi P178

d'Amédée, la Savoie et le titre de duc (du Chablais). La cérémonie de 1416 à Chambéry semble donc une simple régularisation officielle d'une situation effective.

Le rattachement de la principauté de Piémont au duché en 1418 est le deuxième évènement dont ces monnaies témoignent. Avec la présence simultanée d'une monnaie du dernier prince de la branche de Savoie-Achaïe et de quarts de gros frappés à Turin après 1419, on constate qu'à l'instar de 1416, le changement est assez discret. Si le type émis est désormais celui des autres provinces des Etats de Savoie, en l'occurrence ici le « type du Chablais », il semble que le système monétaire piémontais soit préservé. Le Piémont, avec sa vitalité économique, prendra progressivement une importance croissante dans la principauté savoyarde, entraînant un déséquilibre entre les possessions de la Maison de Savoie de part et d'autre des Alpes. Les années 1420 constituent la fragile apogée de la Savoie médiévale, dont le déclin va s'affirmer dès le règne du duc Louis, successeur d'Amédée VIII.

## BIBLIOGRAPHIE

- BIAGGI E. (1993) *Otto secoli di storia delle monete sabaude*, Volume 1, Turin.
- BRONDY R. (1984) DEMOTZ B., LEGUAY J.P., *La Savoie de l'an mil à la Réforme, XIe-début XVIe s*, Rennes.
- CUDAZZO S. (2005) *Monete Italiane Regionali – Volume V: Casa Savoia*, Pavie.
- CUDAZZO S. (2008) *Monete Italiane Regionali – I Rami collaterali di Casa Savoia*, Pavie.
- DEMOTZ B. (2000) *Le Comté de Savoie du XIe au XVe siècle, Pouvoir, Château et Etat au Moyen-Age* Genève.
- LADE A. (1891) « Un trésor de monnaies du Moyen-Age », *Revue Suisse de Numismatique*, Genève.
- LADE A. (1894) « Contribution à la numismatique des Comtes de Savoie : monnaies inédites, rarissimes ou mal attribuées », *Revue Suisse de Numismatique*, Genève.
- LADE A. (1895), « Contribution à la numismatique des Ducs de Savoie », *Revue Suisse de Numismatique*, Genève.
- MARTIN C. (1989) « Les princes de Savoie et leur atelier monétaire de Nyon », *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud*, dirigé par Jean François Poudret et Agostino Paravicini Bagliani, Bibliothèque Historique Vaudoise, Lausanne.
- PASTOUREAU M. (1992) « De la croix à la tiare, Amédée VIII et l'emblématique de la Maison de Savoie », *Amédée VIII – Félix V premier Duc de Savoie et Pape 1383-1451* dirigé par Bernard Andenmatten et Agostino Paravicini Bagliani, Bibliothèque Historique Vaudoise, Lausanne.
- PERRIN A. (1883) « Catalogue du Médaillier de Savoie, *Documents de l'Académie de Savoie*, vol V, Chambéry.
- PROMIS D. (1841) *Monete dei reali di Savoia*, Turin.

Article received: 15/12/2014

Article accepted: 28/05/2015